

Ordre du jour
CTM du 21 janvier 2021
9h30

09h30 - Déclarations préalables des organisations syndicales

10h30 – Point n°1 : Présentation du bilan des LDG « mobilités » (pour information)

11h30 - Point n°2 : Présentation du bilan de la mise en œuvre du protocole « égalité » (pour information)

12h30– Point n°3 : Recours au vote électronique pour les élections professionnelles 2022 (pour information)

13h00 - Levée de séance